

Secrétariat Général DRH



# **AVIS DE FORMATION**

# Universités d'été 2025 – Peut-on réellement les nommer « mauvaises herbes » ?

<u>Date de la formation</u>: le 01/07/2025 (14h-16h) (0,5jour)

<u>Lieu</u>: Cette formation se déroulera à DISTANCE avec l'outil Livestorm

Date limite d'inscription: 30/06/2025

#### Contexte

Les « mauvaises herbes » sont bioindicatrices d'une situation du sol dans lequel elles poussent. Ces plantes spontanées nous permettent alors de lire un paysage, comprendre un écosystème. Souvent liées à des problèmes, elles poussent pour les résoudre.

On peut donc dire qu'elles soignent nos sols.

Véritables médicinales des sols, elles sont aussi médicinales pour notre santé.

Les mauvaises herbes seraient donc les herbes du mauvais jardiner.

Il faut apprendre et comprendre ces plantes, utiliser leurs vertus pour rendre nos sols très productifs sans qu'elles prolifèrent.

## **Public cible**

Tous agents

### **Objectifs**

- Comprendre que les mauvaises herbes ne poussent que dans certaines conditions
- savoir faire une analyse sommaire de son sol en fonction des mauvaises herbes présentes
- comprendre que les mauvaises herbes viennent pour soigner un problème de sol , à condition de les laisser terminer leur cible
- Savoir les vertus de ces plantes pour notre santé

#### Renseignements

Pour tout renseignement, merci de contacter: Sandrine GERARDIN - CVRH NANCY

# Sandrine.GERARDIN@developpement-durable.gouv.fr

#### **Inscriptions**

L'inscription à cette formation se fait **EN LIGNE**. Pour cela, cliquer sur le lien suivant : https://app.livestorm.co/cvrh-de-clermont-ferrand/ue-2025-peut-on-reellement-les-appeler-mauvaises-herbes?s=d4980364-bc84-4c15-9799-7c65ab088ee0